

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 12

Artikel: Les cheminées et l'asphyxie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maurice de Pourtalès †

Président de la société de la Croix-Rouge du district de Neuchâtel

Membre de toutes les sociétés philanthropiques de son pays, M. Maurice de Pourtalès avait été nommé président de la société de la Croix-Rouge de Neuchâtel en 1896.

« Né en 1836, dit un article nécrologique publié à Neuchâtel, Maurice de Pourtalès sut, à 34 ans, trouver la voie où engager son temps, ses talents, sa fortune, et surtout son cœur. Il eût pu se vouer à la carrière militaire: il avait été officier des hussards de la garde, à Bonn; aux sciences ou aux arts: il savait les comprendre, les apprécier, les encourager; aux affaires: il avait les dons d'un administrateur; il choisit les œuvres de dévouement, et s'y adonna tout entier. »

Président du comité de l'hôpital Pourtalès fondé par son arrière-grand-père, en 1808, il était là comme le père et l'ami des malades. Il avait pour le personnel, pour les sœurs, en particulier, les égards d'une parfaite courtoisie et les attentions d'une bienveillance toute paternelle.

D'une modestie excessive, cet homme dévoué avait le besoin d'être, discrètement, silencieusement, le serviteur du bien public. Il voulait vivre pour les autres: il y pensait continuellement, et ne jamais réclamer rien pour soi parce qu'il s'oubliait toujours!

Sa noble figure qu'encadrait une barbe blanche était de celle qu'on aimait à revoir aux assemblées annuelles des délégués de la Croix-Rouge; sa grande affabilité, son extrême bonté étaient empreintes sur cette physionomie que beaucoup regretteront....

Subite et douloureuse la maladie s'abattit sur lui et l'emporta vers la fin de l'été 1908.

Ses collègues de la Croix-Rouge neuchâteloise et tous ceux qui ont connu cet homme de haute valeur morale, garderont toujours de lui un souvenir respectueux et reconnaissant.

D^r Mⁱ.

Les cheminées et l'asphyxie

Le dur hiver approche. Nos maisons sont froides et humides. Chauffons-les, mais méfions-nous! Nous avons introduit l'ennemi dans nos murs: nous l'y avons enfermé, calfeutré, et il y pourra, si nous n'y prenons garde, accomplir tout à l'aise sa triste besogne.

Cet ennemi, c'est la cheminée qui ne tire pas, c'est le poêle que l'on ferme, c'est le bec de gaz, c'est nous-mêmes, cet ennemi, c'est l'acide carbonique, c'est l'oxyde de carbone.

Du charbon qui brûle complètement, donc du charbon dont l'oxydation est par-

faite, produit de l'acide carbonique (C O²). L'homme lui-même, en respirant, chasse dans l'air une certaine quantité de ce gaz.

Du charbon qui ne brûle qu'à moitié, dans un poêle qui ne tire pas, produit de l'oxyde de carbone (C O).

Ces gaz, mélangés à l'air, rendent irrespirable l'atmosphère ambiante, et, à un degré de concentration suffisant, ils sont tous deux rapidement mortels.

L'air d'une pièce, mélangé à 23% d'acide carbonique, est funeste pour l'homme qu'il fait mourir par asphyxie, et l'asphyxie n'est autre que la suppression de

l'un de ces deux facteurs : absorption d'oxygène et élimination d'acide carbonique. Elle se réalise dans les cas de strangulation, de noyade ; elle se réalise au même titre dans le cas d'empoisonnement par l'acide carbonique. Et en effet, dans un air déjà saturé par ce gaz, le sang ne trouve plus suffisamment d'oxygène, et ne peut plus y éliminer son acide carbonique.

L'action de l'oxyde de carbone est plus complexe. Non seulement il y a asphyxie, mais aussi un véritable empoisonnement. Ce gaz, d'autant plus dangereux qu'il est incolore et sans odeur, est toujours le grand criminel dans les nombreux accidents ou suicides dont si souvent nous lisons la narration. C'est surtout de lui que nous nous occuperons.

L'oxyde de carbone a la propriété néfaste de former, avec les principes constitutifs du sang, un corps nouveau, le *carboxyhémoglobine* (pardon de ce nom barbare), véritable poison pour notre organisme. Non seulement il ne permet plus à l'oxygène d'entrer dans la composition du sang, en prenant sa place, mais il va atteindre les tissus dans leurs œuvres vives, au point d'y causer des lésions quelquefois mortelles, longtemps après que le malade a été soustrait à l'action du gaz lui-même. Ce corps se forme avec une très grande facilité et au bout de quelques secondes. Un ou même un demi pour 100 d'oxyde de carbone dans l'air, et c'est la mort : mort subite, par syncope ; mort plus lente, en une ou quelques minutes, par intoxication. Cette issue fatale frappe d'abord les enfants ; les adultes vigoureux meurent plus lentement que les êtres malingres ou chétifs.

Cette rapidité, cette facilité d'intoxication donne l'explication des décès survenus, même à l'air libre, lors de forts dégagements de vapeurs de charbon, mais

elle produit surtout ses effets terribles et immédiats dans les endroits confinés, où se trouvent des appareils de chauffage défectueux, des cheminées à tirage insuffisant ou présentant des fissures et qui laissent filtrer le gaz dans les étages supérieurs.

Etablissons toujours une ventilation énergique dans les sous-sols où se trouve un calorifère — les gaz très lourds s'y accumulent et provoquent de funestes surprises.

Le poêle en fonte chauffé au rouge laisse filtrer de l'oxyde de carbone à travers ses parois.

Supprimons la clef de fermeture des tuyaux, ou ne l'employons qu'avec la plus extrême prudence.

Proscrivons d'une façon absolue le poêle mobile : grand dégagement de vapeurs de charbon, tirage insuffisant, il a tout pour nuire.

Le gaz d'éclairage (qui contient 6 à 12 % d'oxyde de carbone) a, lui aussi, pas mal de méfaits à sa charge ; ce sont les becs dits papillons dégageant une quantité assez forte d'oxyde de carbone ; ce sont les fuites à travers le sol, inodores par le filtrage, mais révélées par l'accident lui-même.

Cet empoisonnement débute toujours par des maux de tête intenses, bientôt suivis de bourdonnements d'oreilles, d'éblouissements et de lourdeurs très vives, angoissantes, au milieu de la poitrine, ensuite des vertiges et des nausées. Puis, et dans l'ordre que j'indique : perte des mouvements, perte de la volonté, perte de la conscience et issue fatale. Celle-ci peut être rapide, mais elle peut se produire aussi 24 heures et même 36 heures après que la respiration a été complètement rétablie. L'explication est dans l'action persistante du poison, alors même que le malade a été soustrait à l'action délétère du gaz.

